Unapei Pays de la Loire
Synthèse de l'étude d'impact

Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Une démarche de mesure d'impact social expérimentale, conduite au niveau national et sur 3 territoires

La présente synthèse de mesure d'impact s'inscrit dans une démarche nationale, conduite sur 3 régions test, avec le soutien du Fonds Social Européen.

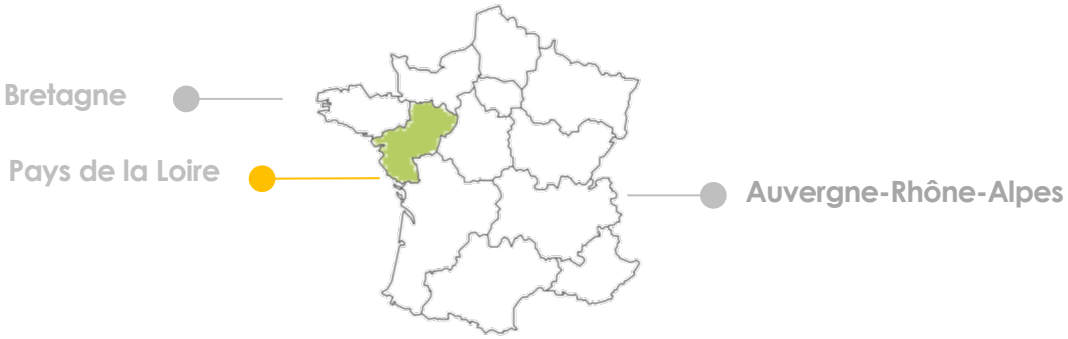

L'objectif de cette étude sur la région Pays de la Loire est d'apprécier ***dans quelle mesure les associations parentales du mouvement Unapei ont permis aux personnes accompagnées et aux familles de mieux vivre leur situation singulière ?***

Afin d'éclairer ce sujet, les familles et proches des personnes accompagnées ont été mobilisées à travers une enquête, complétée par des entretiens semi-directifs. Une démarche similaire a été faite auprès des personnes accompagnées : une enquête par questionnaire (généralement avec un accompagnement pour y répondre) et des entretiens complémentaires pour approfondir différents sujets. En complément de cette démarche, nous nous sommes référés à un ensemble de données internes aux associations.

Ce document présente les conclusions de notre démarche de mesure d'impact social en deux parties : une première partie met en évidence la situation pour les familles et proches des personnes accompagnées ; la seconde partie est dédiée aux appréciations des personnes accompagnées.

1 La vision des familles et des proches

Répartition territoriale
des répondants à l'enquête

Une évaluation conduite via une enquête par questionnaire et des entretiens semi-directifs

L'enquête conduite auprès des proches a été principalement administrée en ligne. Des exemplaires « papier » ont également été mis à disposition des personnes dans différents établissements pour faciliter la mobilisation de tous. Ces démarches nous ont permis de récolter 872 questionnaires auprès des 6 associations participantes.

Le volume de questionnaires collectés sur la Sarthe et la Mayenne est nettement inférieur à celui des autres départements. Cette situation s'explique notamment par la démographie et par la taille des associations mobilisées.

Le mode de diffusion a été laissé libre pour chaque association : la majorité d'entre elles ont transmis le questionnaire à l'ensemble des familles et des proches (par courrier ou par mail) ; une association a procédé en amont à un échantillonnage représentatif pour mieux cibler les répondants.

Les 29 entretiens semi-directifs conduits auprès des familles et des parents ont été réalisés par 4 associations, réparties sur 3 départements : la Loire Atlantique, le Maine-et-Loire et la Sarthe.

Qui sont les répondants ?

- 75% des répondants sont des femmes
- Plus de 43% des répondants ont plus de 60 ans (seulement 12% d'entre eux ont moins de 40 ans)
- Equilibre entre les personnes en activité et les retraités ; seulement 11% de personnes sans activité
- Pour les personnes qui ont indiqué leur lien avec l'association, 1 sur 3 n'est pas membre de l'association ; part qui peut être minimisée, les non répondants (220 personnes) devant compter une part significative de non membres.
- 1 répondant sur 2 fréquente l'association depuis plus de 10 ans
- Pour les personnes accompagnées, les répondants sont :
  - ✓ à 86% leur parent (père/mère) ;
  - ✓ à 9% membre de la fratrie
  - ✓ à 3% d'autre membre de la famille
  - ✓ le solde correspond aux tutelles
- Les proches accompagnés des répondants sont des mineurs pour 30% d'entre eux et près d'1 sur 4 a plus de 45 ans
- Les répartitions entre les différents pôles (enfance, habitat et travail) sont assez équilibrés : chacun recueille entre 30 et 35% des réponses.

Qui sont les répondants ?

Répartition par genre

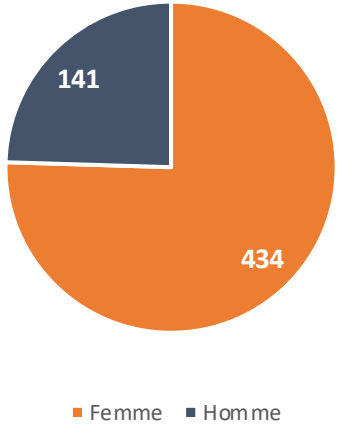

Âge des répondants

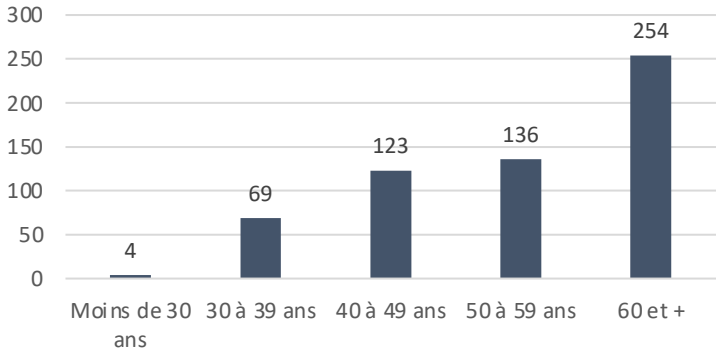

Situation professionnelle des répondants

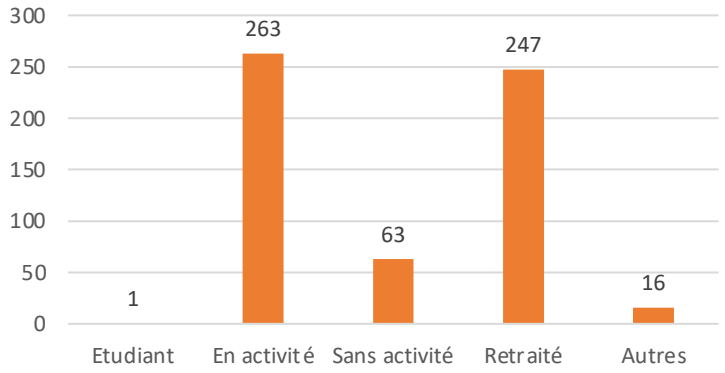

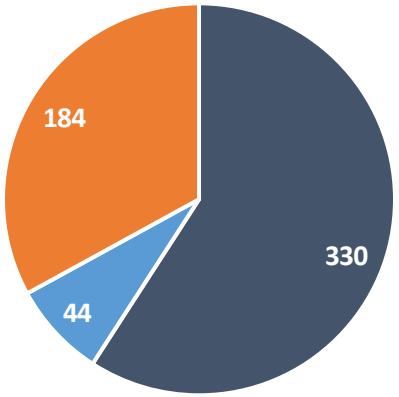

Relation à la personne accompagnée

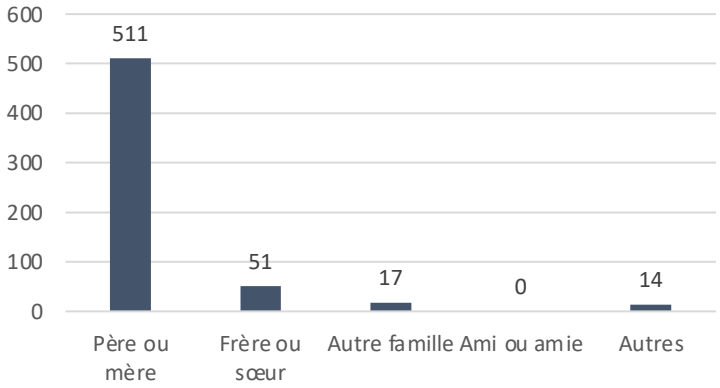

Antériorité dans l'association

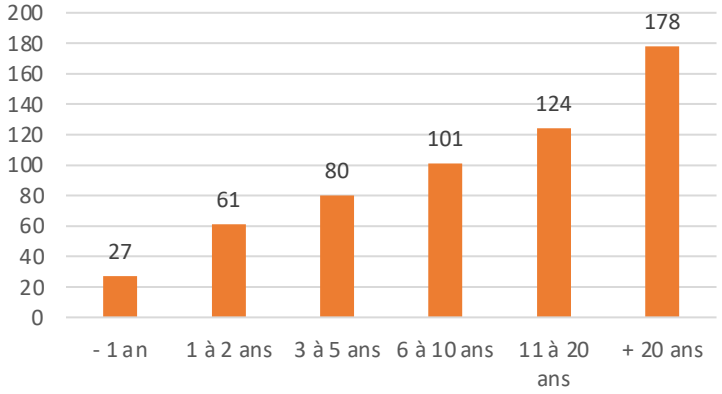

Echantillon retenu

Afin de disposer de données statistiques stabilisées, nous avons écarté de l'analyse les questionnaires qui n'avaient pas répondu à la question « diriez-vous que l'association vous a aidé à mieux vivre votre situation singulière ? », qui est centrale dans la conduite de notre évaluation d'impact social. Certains questionnaires très incomplets ont également été retirés.

571 réponses ont ainsi été retenus pour notre analyse.

Cet échantillon est très proche de l'ensemble des questionnaires reçus :

- 75% des répondants sont des femmes,
- Plus de 43% des répondants ont plus de 60 ans (seulement 12% d'entre eux ont moins de 40 ans),
- Il y a un équilibre entre les personnes en activité et les retraités, et seulement 11% de répondants sont sans activité,
- 44% des répondants ne sont pas membres de l'association ; augmentant la proportion de non membres par rapport à l'ensemble des questionnaires reçus,
- 1 répondant sur 2 est dans l'association depuis plus de 10 ans,
- 86% des répondants sont des parents ; 9% des membre de la fratrie et 3% ont un autre lien familial (le différentiel correspond aux tutelles),
- Les proches accompagnés des répondants sont des mineurs pour 30% d'entre eux et près d'1 sur 4 a plus de 45 ans,
- Les répartitions entre les différents pôles (enfance, habitat et travail) sont assez équilibrés : chacun recueille entre 30 et 35% des réponses.

Les associations aident-elles les proches des personnes accompagnées à mieux vivre leur situation singulière ?

L'association vous a-t-elle aidé à mieux vivre votre situation singulière ?

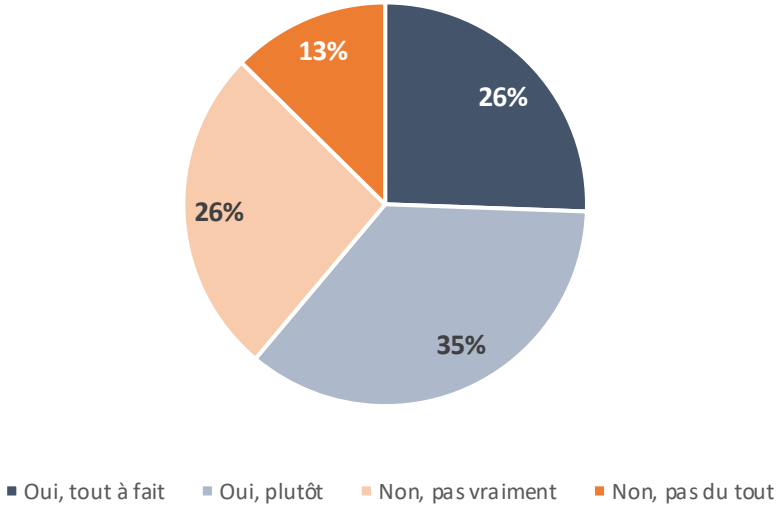

- ✓ L'enquête conduite auprès des familles et de leurs proches vise à comprendre dans quelle mesure les associations du mouvement parental Unapei ont permis aux proches des personnes accompagnées de mieux vivre leur situation singulière. Cette enquête met en évidence que pour 6 répondants sur 10 l'effet de l'association a été positif, voire tout à fait positif (26% des répondants).

- ✓ La mesure d'impact social conduite à travers cette enquête vise à mesurer les actions qui ont le plus d'incidences sur l'amélioration du « mieux vivre » des personnes accompagnées. Différentes hypothèses avaient été formulées pour notre démarche et vont être étudiées ci-après :
  - L'accès à l'information,
  - L'accès aux droits et aux services,
  - Le fait de se sentir écouté en tant que parent,
  - L'atteinte d'un meilleur équilibre vie parent – vie personnelle – vie professionnelle (lié au renforcement du lien social),
  - Le sentiment d'appartenance à une communauté locale et sociale,

contribuent à aider les parents et les proches des personnes accompagnées à mieux vivre leur situation singulière.

L'accès à l'information facilite la situation pour les répondants

Les associations apparaissent comme des lieux « ressources », leur permettant d'accéder à un ensemble d'informations sur le handicap, sur les institutions, sur leurs proches ; que ce soit à travers les réunions d'information, les échanges entre parents ou avec les professionnels.

« Heureusement qu'il y a les « cafés-papillons » qui sont très riches. J'y ai beaucoup appris et cela m'a permis de beaucoup cheminer. »

- ✓ Les répondants se répartissent de manière assez équilibrée quant à leur participation aux réunions d'information : 37% y participent et 32% n'y sont jamais allés et 31% n'y vont plus.
- ✓ Pour ceux qui n'y vont plus, 1 personne sur 2 le justifie par un manque de temps, ils sont 1 sur 4 à avoir déjà obtenu les informations recherchées ; et 1 sur 4 à ne pas y avoir vu d'intérêt.

La conciliation des réunions d'information avec une vie professionnelle reste difficile : les personnes qui expriment un **manque de temps** sont **à 80% des personnes en activité**.

- ✓ Statistiquement, il y a une relation forte entre le statut professionnel de la personne et sa participation aux réunions d'information. Ainsi, **les retraités sont surreprésentés dans les réunions d'information** (+ 23 points par rapport aux personnes en activité et +34 points par rapport aux personnes sans activité).
- ✓ L'activité professionnelle n'explique cependant pas tout quant à la participation à ces réunions : 60% des personnes sans activité ne sont jamais allées aux réunions d'information et elles sont seulement 17% à y participer.

Participation aux réunions d'information…

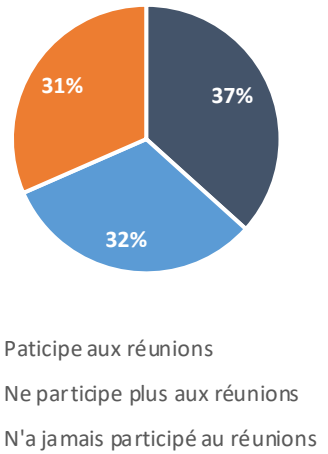

… Les raisons pour ne plus y participer

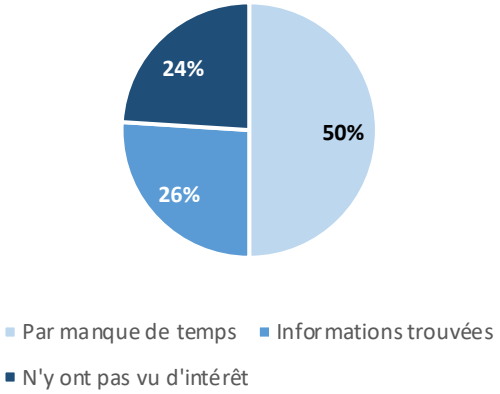

L'accès à l'information facilite la situation pour les répondants (suite)

- ✓ Il y a une relation statistique entre la participation aux réunions d'information et le fait de mieux vivre sa situation singulière. **Ainsi, les personnes qui vont aux réunions ou qui y ont trouvé les informations cherchées sont plus nombreuses à considérer que leur association les a aidées à mieux vivre leur situation**. C'est au sein des personnes qui ne voient pas d'intérêt aux réunions d'information que l'on trouve la plus grande proportion de personnes jugeant que l'association n'a pas eu d'effet sur leur « mieux vivre » (74% contre 44% pour celles qui n'y ont jamais participé).

Au-delà des réunions d'information, d'autres modes d'accès à l'information sont appréciés par les parents, notamment les échanges avec les professionnels.

« Aujourd'hui, ce qui est intéressant pour nous, c'est qu'en cas de problème on sait que l'on peut se tourner vers l'association pour prendre des conseils (car l'on ne connaît pas tout) et être soutenus. »

Si l'accès aux informations rassurent les répondants, plusieurs personnes ont mis en avant des formes d'inquiétudes sur l'avenir de leur proche accompagné. Ainsi la question des retraites, de la médicalisation de foyers liés au vieillissement des personnes accompagnées témoignent des envies des répondants de sécuriser au mieux la situation de leur proche.

« Le point à améliorer par l'association c'est l'action pour l'avenir, notamment pour la retraite de notre fils. En ce qui concerne l'AAH, on sait que celle-ci n'est plus versée au moment de la retraite donc pour nous c'est un peu l'angoisse. »

L'accès à l'information facilite la compréhension des répondants (suite)

Pour 6 parents sur 10, l'association les a aidés à mieux comprendre les besoins et attentes de leurs proches.

- ✓ Il n'y a **pas de relation statistique entre la plus grande compréhension des besoins et attentes de leur proche grâce à l'association et l'antériorité des personnes dans l'association (ni l'âge du proche accompagné)**. A ce sujet, le rôle de l'association est reconnu au même niveau par les répondants qui fréquentent l'association depuis moins de 2 ans que par ceux qui sont présents dans l'association depuis plus de 20 ans (soit 2 parents sur 3). Le niveau de reconnaissance est inférieur de 10 points pour les personnes présentes depuis 3 à 10 ans.

L'association m'a aidé à mieux comprendre les besoins et attentes de mon proche

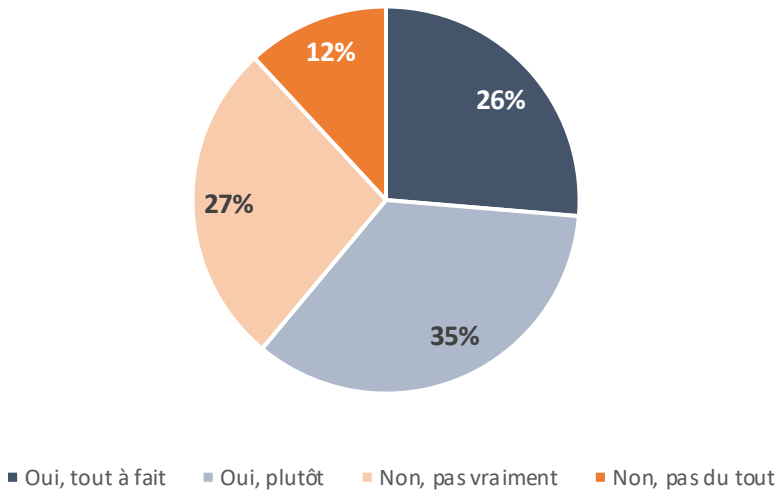

Certains témoignages mettent en évidence la difficulté à comprendre ce qui est bon pour son proche, pouvant entraîner parfois des confrontations avec l'équipe professionnelle

« Il nous a été compliqué de venir à l'association : on souhaitait une intégration complète de notre fille et ainsi « gommer » le handicap, rester dans la normalité. Grâce à de bonnes rencontres, nous nous sommes finalement engagés assez vite pour créer une classe intégrée dont notre fille a profitée de ses 7 à 12 ans. Cela nous a permis de cheminer pour accepter son entrée à l'IME. Mais on se rend compte, après coup, de l'importance de ces structures et de la chance que l'on a que cela existe car « l'intégration » a ses limites (« la barre était trop haute »). A l'IME, notre fille ne s'est plus sentie en échec car on lui demandait de faire les choses qu'elle était en capacité de réaliser. Elle était dans un environnement lui apportant des conditions propres à son handicap avec un personnel adapté et formé pour travailler avec les enfants handicapés et qui savait comment s'y prendre pour les faire progresser. »

Des parents qui se sentent peu accompagnés…

Lorsqu'on leur demande s'ils sont accompagnés en tant qu'aidant familial, près de 80% des proches considèrent ne pas avoir recevoir d'appui. Certains réponses sont fermes et mettent en avant qu'il n'y a « *aucun appui pour nous* ».

- ✓ Paradoxalement 2 répondants sur 3 déclarent bénéficier d'au moins un soutien au sein de l'association. Parmi eux 86% considèrent avoir le soutien d'un professionnel ; 13% d'un autre parent et 6% d'un bénévole.

« Si l'on a un besoin, on peut toujours contacter l'assistante sociale du Service d'Aide aux Aidants ; on l'a d'ailleurs beaucoup vu à certaines périodes. »

« Avec les professionnels de l'association on a toutes nos réponses donc je pense qu'on n'avait pas besoin non plus d'en parler (à d'autres parents) »

L'analyse des réponses met en évidence que le soutien « moral » est peu conscientisé comme un accompagnement, alors qu'il est fortement mis en avant et apprécié par les proches. Ainsi, les interactions entre pairs apparaissent comme des « échanges », parfois mêmes des relations amicales, mais sont peu mises en avant comme des formes de soutien.

« Partager la même expérience, cela normalise. Cela permet d'échanger et de confronter les expériences.

Part des proches se sentant accompagnés par l'association

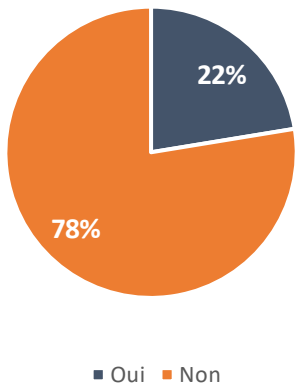

Nombre de formes de soutien ressentis par les proches

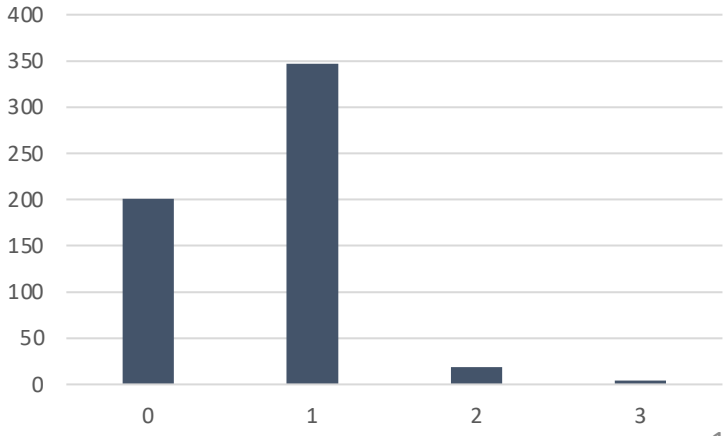

Accès aux droits : un rôle qui reste à renforcer

Pour les proches des personnes accompagnées, les associations ont un rôle dans l'accès aux droits pour leur proche. Ce rôle passe essentiellement par l'accès aux droits de leur proche.

« (L'association nous apporte une) aide sur la connaissance des droits et des démarches pour le bien être de l'adulte handicapé »

Pour d'autres, une démarche plus militante est attendue des associations pour défendre les droits des personnes en situation de handicap de manière collective, sous forme de plaidoyer et d'influence.

L'accès aux aides
pour les proches en exprimant le besoin

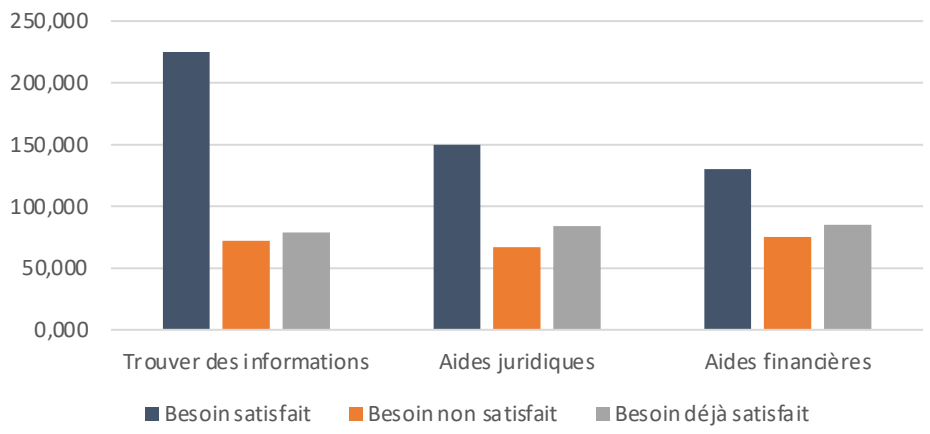

« Le mouvement parental permet de faire remonter auprès du gouvernement les difficultés rencontrées et facilite l'intégration de nos enfants, vers une société plus inclusive ».

- ✓ 58% des répondants concernés par ces sujets considèrent que les associations les ont aidés à avoir accès à au moins une des 3 aides proposées, dont **33% qui ont eu un accès à des aides multiples**.
- ✓ Par différence, ils sont donc **un peu plus de 42% à considérer ne pas avoir eu d'appui pour avoir accès à ces aides** dont 120 répondants (21% des répondants) à exprimer avoir au moins un besoin sur ces sujets.

Accès aux services : un levier essentiel pour les proches

- ✓ Concernant l'accès aux services, près de **70% des parents considèrent que les associations ont aidé leur proche à accéder à au moins un des services** proposés.

- ✓ Pour les personnes concernées par ces besoins, **c'est sur le travail que les associations ont le plus d'impact** (78% des besoins couverts par les associations). L'impact des associations sur la satisfaction des besoins de scolarisation, de logement et d'accès aux loisirs est assez proche (57-58%). **C'est sur les solutions de santé que les associations ont le moins d'effet.**

- ✓ Les proches des personnes accompagnées qui ont eu **accès à au moins 2 services sont surreprésentés dans les répondants qui considèrent que l'association les a aidés à mieux vivre leur situation singulière** (+20 points minimum par rapport aux personnes qui ont eu accès à un seul service).

Si les retours sur les services sont globalement positifs, des personnes mettent en avant leur volonté de voir plus de lien vers le milieu ordinaire, notamment sur les pôles « travail ».

« Globalement (on a eu accès aux services demandés), un effort reste à faire sur l'ouverture à l'extérieur (stages, actions auprès de collectivités). »

L'accès aux services selon les besoins identifiés par les proches

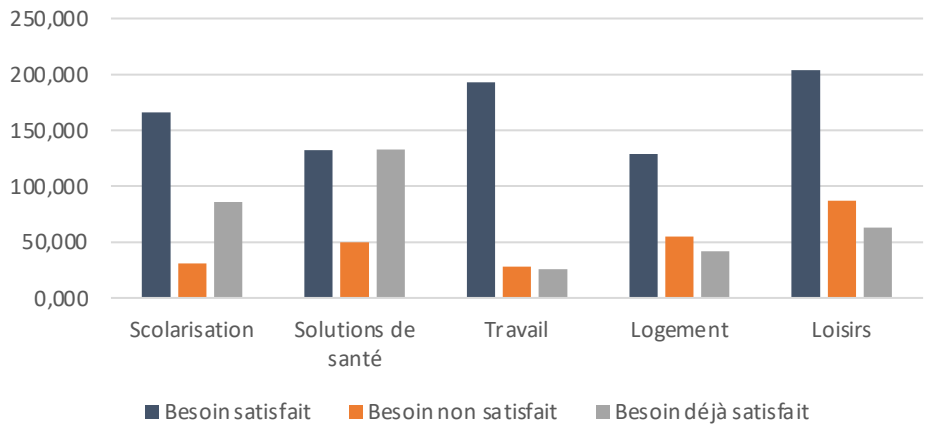

« Maintenant qu'on est plus vieux, c'est bien qu'il soit au foyer parce que sa santé devient plus fragile, il y a les opérations dont l'infirmière s'occupe et nous aussi on a des problèmes de santé et on ne veut pas embêter sa sœur donc le foyer c'est une bonne solution pour lui maintenant »

L'importance de se sentir écouté

Le Mouvement Unapei met en évidence la « triple expertise » : celle de la personne accompagnée, des parents et des professionnels. Ce souhait d'être écouté est très présent chez les répondants, et ce sans lien statistique avec l'âge de la personne accompagnée.

- ✓ **Près de 3 répondants sur 4 considèrent que les professionnels les sollicitent pour ce qui concerne l'accompagnement de leur proche.**

« Ces deux années précédentes, je souhaitais que mon proche expérimente un accompagnement au lycée. Suite à ma demande auprès de la SIPFP, cela a été mis en place. Il n'a pas pu renouveler son temps en immersion par manque de place. J'avais également demandé à ce que mon fils découvre d'autres ateliers au sein de la SIPFP et que son planning soit réajusté. Cette année, ils ont entendu nos sollicitations et le planning était parfait. »

Les répondants sont sollicités par les professionnels concernant leur proche

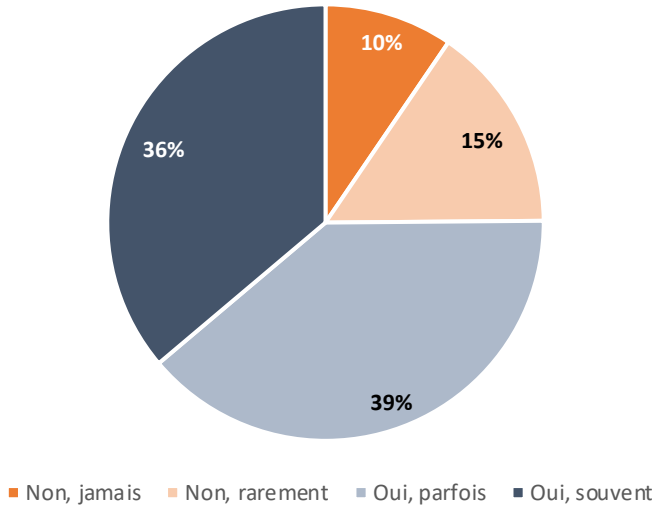

Certains répondants soulignent cependant leur souhait d'être plus associés dans certaines décisions ; voire la difficulté à faire reconnaître leur expertise pour ajuster les parcours ou adapter les accompagnements.

« Je ne pense pas que notre connaissance de notre fils et notre action personnelle soient forcément reconnues par les professionnels. Cependant, nous avons des contacts quant il le faut (…) tout se passe très bien »

« (Notre expérience) en tant que parent n'est pas vraiment reconnue. On connait bien notre enfant mais certains professionnels ne le reconnaissent pas et nous font bien sentir que ce sont eux qui ont la professionnalisation et pas nous. On a l'impression qu'ils ont la science infuse »

« Son (projet personnalisé) a été fait sans me contacter. J'ai dit en CVS que cela n'était pas normal, en tant que parent impliqué au sein de l'association qui plus est. »

L'importance de se sentir écouté (suite)

- ✓ **Les personnes qui sont sollicitées par les professionnels pour l'accompagnement de leur proche sont 3 fois plus nombreuses à considérer que l'association les a aidées à mieux vivre leur situation singulière** que celles qui sont peu ou pas sollicitées. Cela confirme la pertinence d'associer au plus près les parents dans les décisions, aussi pour faciliter l'appropriation des enjeux et des options possibles.

L'analyse des entretiens conduits auprès des proches a mis en évidence le rôle attendu des répondants dans la construction des parcours de vie de leur proche, mais a pu tendre à mettre en retrait le rôle de la personne, à mettre en recul la dimension d'auto-détermination (quel que soit l'âge du répondant).

Exemples de propos de la part des proches répondants : « Oui, je suis régulièrement mobilisée par les professionnels et ils tiennent compte de mes demandes » ; « Ma demande a été entendue » ; « Notre demande a bien été prise en compte » ; « On est entendu (…) sur l'amélioration des conditions de vie, des conditions de travail de transport, de loisirs… »

Cela ne remet pas en cause la bonne implication des personnes dans leurs choix de vie, mais souligne l'importance de rester vigilant pour promouvoir réellement l'auto-détermination au quotidien et mobiliser la « triple expertise ».

Un équilibre difficile à atteindre, mais qui contribue à mieux vivre sa situation singulière

Seulement 35% des répondants considèrent que les associations améliorent leur vie sociale (13% pour le « oui tout à fait »).

« S'il était resté en milieu scolaire ordinaire, il aurait fallu aménager les choses autrement, c'est évident. De même, s'il n'avait pas eu son travail à l'ESAT, il aurait fallu trouver d'autres alternatives (stages, ...) et tout cela ne nous aurait sans doute pas permis de maintenir une vie sociale aussi importante.

« Le fait que mon frère soit en foyer me permet de maintenir une vie sociale, sans aucun problème. Je l'accueille à déjeuner une fois par mois et lui rend des visites également régulièrement. »

L'association m'a permis de renforcer ma vie sociale

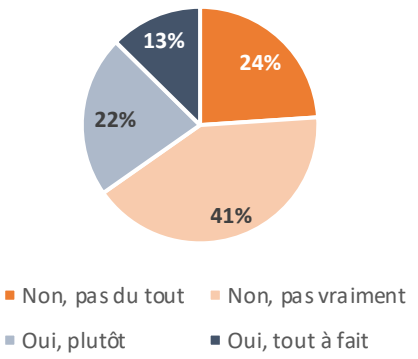

- ✓ **Pour les personnes qui ont pu renforcer leur vie sociale, cela a un lien direct avec leur sentiment de mieux vivre leur situation : ils sont ainsi 90% à mieux vivre leur situation singulière** (contre 61% en moyenne).

Pour les autres, les situations sont assez variées : certaines personnes ont pu avoir une vie sociale très riche même sans appui de l'association, d'autres ont du faire des choix, quand certains semblent souffrir d'une réduction de leurs liens sociaux

« Le fait qu'elle soit handicapée n'a pas eu d'impact sur nos loisirs. En ce qui concerne les vacances, nous avons 4 enfants et jusqu'à ses 15 ans notre fille partait en vacances avec l'ensemble de la fratrie. »
« Elle s'est concentrée sur notre fils au fil des années et, de ce fait, elle s'est un peu désocialisée. Elle ne s'est pas investie dans des associations. C'est quelqu'un de très réservée et qui ne va pas forcément au devant des autres. *»*
« En ce qui concerne les loisirs, qui sont plutôt le week-end, cela n'a rien changé pour nous car notre fils est à la maison sur cette période. Cela ne nous a pas empêché de maintenir une vie sociale, mais cela ne l'a pas non plus améliorée. »

Un équilibre difficile à atteindre, mais qui contribue à mieux vivre sa situation singulière (suite)

- ✓ Sur les 323 répondants qui ne sont pas retraités, **30% considèrent que l'association a eu un effet bénéfique sur leur activité professionnelle**. Pour 43 personnes, cela s'est traduit par une reprise d'activité (à temps partiel ou complet) et pour 55 personnes par un maintien dans l'emploi. La reprise ou le maintien dans l'emploi ont une relation forte avec le sentiment de « mieux vivre » leur situation singulière par les répondants. **Ils sont ainsi 10 à 35 points plus positifs que les autres dans l'appréciation du rôle de l'association dans ce « mieux vivre »**.

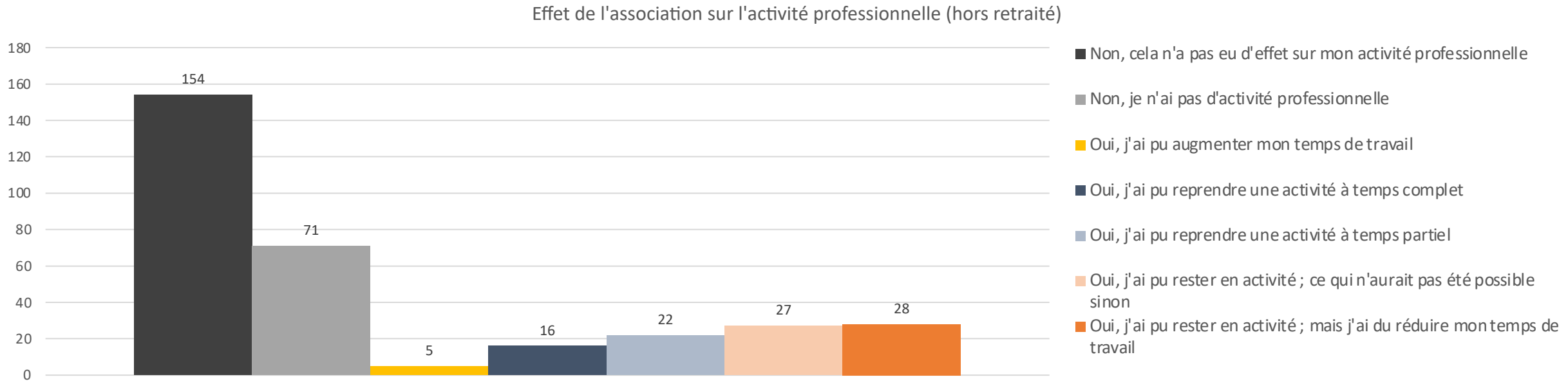

Un équilibre difficile à atteindre, mais qui contribue à mieux vivre sa situation singulière (suite)

- ✓ **Les personnes qui considèrent que l'association leur a permis d'avoir une action positive sur leur activité professionnelle (maintien, reprise, développement) sont surreprésentées parmi les personnes qui ont déclaré que l'association les a aidées à mieux vivre leur situation singulière**. Ils sont ainsi 74% à considérer que l'association les a aidés à mieux vivre leur situation singulière, contre 59% pour ceux qui n'ont pas eu d'effet sur leur activité professionnelle.

« Il est évident que les structures sont fondamentales pour permettre aux parents de maintenir une activité professionnelle. »
« Notre vie professionnelle aurait forcément été différente sans l'accès aux services de l'association. »
« J'ai repris une activité lorsqu'elle est rentrée au foyer d'hébergement »
« On a toujours, mon mari et moi, travaillé, avec des adaptations de nos employeurs respectifs (adaptation des horaires). »
« (Ca) n'a pas eu d'incidence, mais si l'ESAT et le FAH n'existaient pas (ça serait très difficile de maintenir notre activité professionnelle) »

D'autres témoignages soulignent les manques en termes de services pour réellement avoir un effet sur la reprise d'une activité professionnelle.

« (Cela n'a pas eu d'effet sur notre activité professionnelle) puisqu'il n'y a rien après les heures de travail, et comme il n'y a pas de transport nous sommes aussi chauffeurs. Nous avons calqué notre vie sur les besoins de notre jeune depuis qu'il travaille et maintenant nous sommes à la retraite mais pas libres »
« Mon épouse s'est consacrée totalement à l'éducation de notre fils et n'a donc pas pu avoir une activité professionnelle. »

Appartenance à une communauté locale et sociale

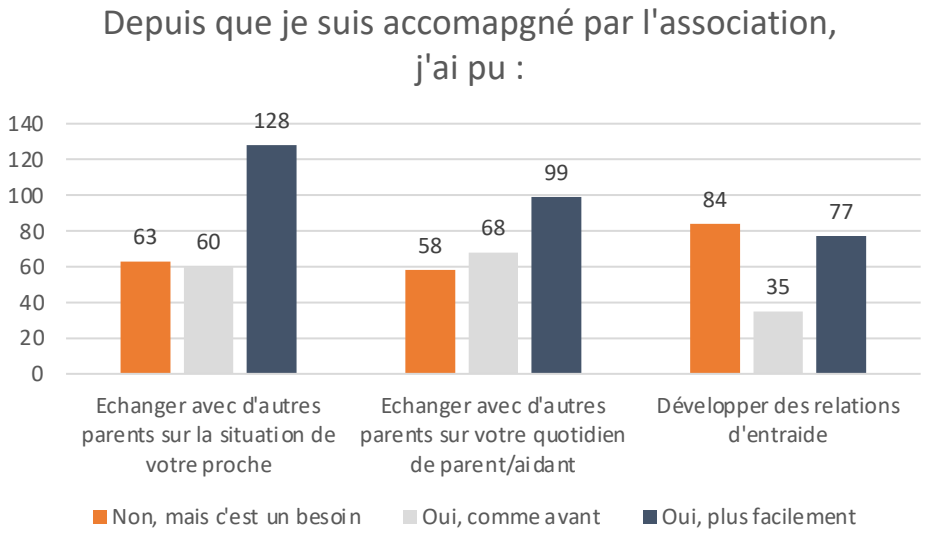

- ✓ Le **sentiment d'appartenance à une communauté locale et sociale est plutôt contrastée**, dans la mesure où seulement 251 personnes sur les 571 répondants expriment un besoin autour des échanges avec les autres aidants (soit 44% des répondants).

« Nous ne ressentons pas le besoin (de nous faire des amis). Des réunions nous sont proposées, mais nous n'y participons pas ».
« Je ne vais pas beaucoup au réunion du fait de mon travail (échange avec les pros, pas les parents) »

« L'association est trop lointaine (pour nous permettre de nous sentir moins seuls). Les relations avec les autres parents "sont bonnes et amicales mais on garde un peu de distances pour éviter de former un ghetto et prendre l'air". »

- ✓ L'association a un **effet marqué sur les personnes qui souhaitent échanger avec des pairs sur la situation de leur proche** (128 personnes considèrent que l'association les a aidées, contre 63 personnes encore en attente). La situation est **plus nuancée quand il s'agit de parler de leur propre situation** (99 contre 58) **ou de développer des relations d'entraide** (77 contre 84).

« Lorsque l'on est parent d'enfants en situation de handicap, on se pose beaucoup de questions et on est très content de pouvoir rencontrer d'autres parents vivant la même situation. »
« J'ai souvent été sollicité, par le biais du réseau, pour échanger avec des parents qui viennent d'avoir un enfant en situation de handicap et partager mon expérience, comme moi j'ai pu en bénéficier avec d'autres parents au moment de la naissance de mon fils »
« Les rencontres entre familles (...) sont d'une grande richesse humaine, mais ne réunissent que peu de familles. Cette dimension d'écoute réciproque, de parole partagée, me semble essentielle à développer »

Appartenance à une communauté locale et sociale (suite)

- ✓ **Les répondants qui ont développé avec des pairs au moins une des relations évoquées précédemment sont surreprésentés parmi les personnes qui considèrent que l'association leur a permis de mieux vivre** leur situation singulière. Les personnes ayant développés plusieurs types de lien sont en proportion encore plus importante (+7 points par rapport à ceux qui n'ont qu'un lien, et +32 points pour ceux qui n'ont aucun lien).

Nb de types de lien avec des pairs / effet sur le "mieux vivre"	Négatif	Positif	Total
Aucun lien parmi ceux proposés	46,26%	53,74%	100,00%
1 lien	20,51%	79,49%	100,00%
2 liens	17,02%	82,98%	100,00%
3 liens	14,04%	85,96%	100,00%
Total	38,88%	61,12%	100,00%

« L'Association nous a permis de rencontrer d'autres parents d'enfants en situation de handicap avec lesquels nous sommes devenus amis ».

« Maman, aujourd'hui très âgée, a, grâce à l'association, gardé des contacts avec 2 ou 3 parents avec qui elle déjeunait régulièrement il y a encore quelques temps. Il y a vraiment un lien qui s'est créé et qui perdure. »

- ✓ Les répondants mettent peu en avant les accompagnements et soutiens par un pair dans l'association (moins de 9% des répondants) ; lorsqu'ils évoquent une personne qui les soutient, il s'agit d'un professionnel dans 8 situations sur 10.

« Nous avons de très bonnes relations avec les professionnels mais pas du tout de relations, ou très peu, avec les autres parents. »

« Je ne vais pas beaucoup aux réunions du fait de mon travail ; j'échange avec les professionnels pas avec les parents. »

Appartenance à une communauté locale et sociale (suite)

Je me sens appartenir à ce mouvement parental

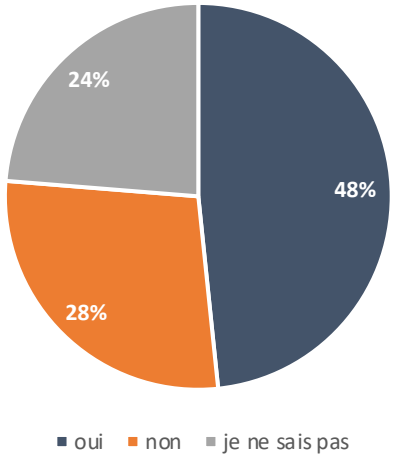

- ✓ Avec 48% des répondants qui se sentent appartenir au mouvement parental, l'adhésion au mouvement parental reste contrasté. Si le sentiment d'appartenance recueille le plus de réponse, on notera que 28% ne se sentent pas appartenir à ce mouvement, auxquels on peut ajouter 24% des répondants qui ne savent pas (témoignant par là-même d'un faible sentiment d'appartenance au mouvement).

« Oui l'Unapei c'est important et je me sens totalement appartenir à ce mouvement. Il aide à faire évoluer les lois. Il y a un gros travail de fait à ce niveau. Ce mouvement a du poids au niveau national. On ne se sent pas seul. Avec ce mouvement parental, on a une dimension plus humaine. »

« Ce mouvement est très important pour nos jeunes car il leur permet d'avoir une vie sociale, un travail et un hébergement. Cela leur permet une certaine autonomie. Satisfaite à 100 % de l'importance de ce mouvement ».

« On est "à fond" dans l'opération "Brioche". Le mouvement parental apporte peut être quelque chose de plus humain. Le cœur s'exprime davantage dans un mouvement parental »

Plusieurs personnes ont témoigné de leur difficulté à se sentir appartenir à ce mouvement parental, soit par conviction personnelle (*« on ne se sent pas appartenir à ce mouvement »*), soit parce que l'action nationale n'est pas visible du terrain (*« Le mouvement Unapei nous paraît très éloigné, l'association est beaucoup plus proche de nous. » ; « (je ne me sens) pas vraiment (lui appartenir) ce qui compte pour moi c'est l'association où est mon fils dont je suis plus proche »*), soit parce que la taille du mouvement inquiète (*« j'ai l'impression d'une multinationale du handicap (…) »*).

Appartenance à une communauté locale et sociale (suite)

Les répondants associent de manière importante le mouvement parental Unapei à la défense des intérêts des personnes accompagnées et de leurs proches (67% des répondants : *« ce mouvement est important pour remonter toutes les demandes au gouvernement. Ce mouvement a du poids et a permis d'obtenir déjà beaucoup de choses. »*), la meilleure prise en compte des besoins des personnes accompagnées (64% des répondants : *« Nous avons une écoute plus grande et pas sûr que cela puisse se trouver dans un organisme n'appartenant pas à un mouvement parental associatif » ;* contrasté par d'autres retours : *« je ne sais pas si les professionnels seraient plus ou moins impliqués si ce n'était pas un mouvement parental. Ils le sont en tant que professionnels, en tout état de cause »*), le fait de se sentir moins seul en tant qu'aidant (59% des réponses).

La meilleure prise en compte des besoins des aidants semble moins évidente pour les répondants, qui ne sont que 42% à la souligner.

Les personnes qui se sentent appartenir au mouvement parental sont également surreprésentées parmi celles qui considèrent le plus que l'association les a aidées à mieux vivre leur situation singulière.

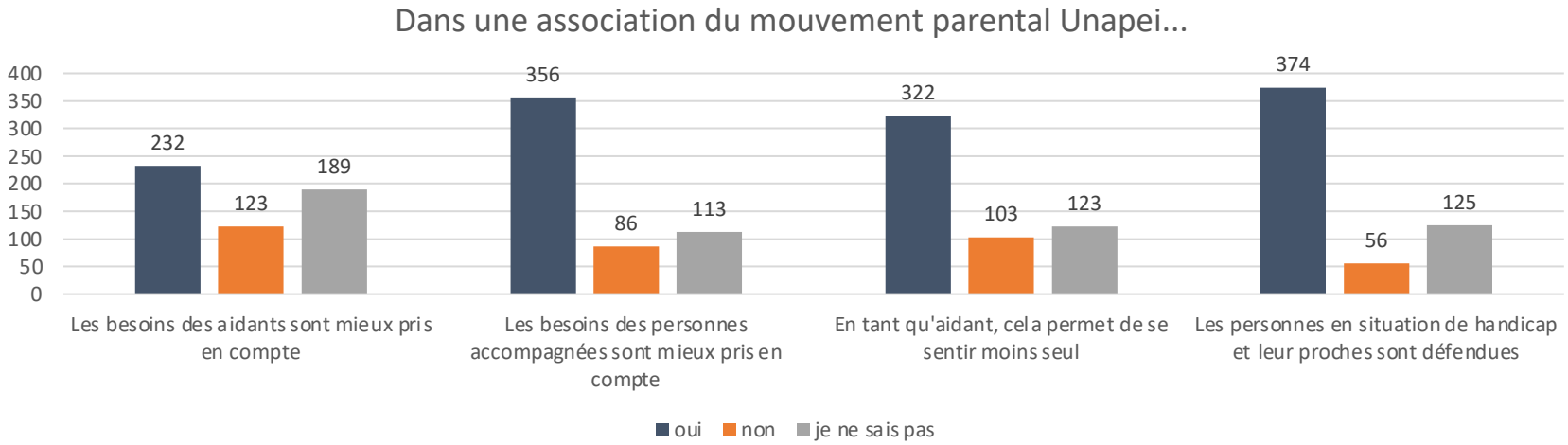

Appartenance à une communauté locale et sociale (suite)

Des attentes sont exprimées par certains répondants pour renforcer les rencontres entre parents (*« Il y a un manque de proposition de l'association sur des temps de rencontre entre parents autour de moment de partage, de moments festifs »*), et renforcer la dynamique associative.

Enfin certaines des personnes interrogées soulignent l'évolution ressentie de l'association, de ses valeurs et/ou de ses pratiques. Cela peut aller de la manière de travailler les parcours, d'écouter les parents, ou des valeurs qui sous-tendent l'action de l'association.

« Aujourd'hui, je m'entends bien avec le personnel, par contre je ne suis pas très satisfaite des nouvelles directions, d'une façon générale. Elles n'ont pas la même approche des parents et des enfants handicapés. Elles ne reflètent pas l'esprit et les valeurs de l'association telles que je les ai connus par le passé. Du fait de la professionnalisation de l'association, je trouve que les salariés ne sont pas toujours adaptés au public accueilli dans les établissements ».

« La voix des parents est sans doute moins écoutée aujourd'hui, c'est différent. Par le passé, même si les professionnels ne pouvaient pas résoudre tous les problèmes, ils essayaient ; aujourd'hui ce n'est plus cas. »

Le renforcement des approches autour de l'auto-détermination et l'inclusion, se trouvent ainsi confronté à la pratique et aux valeurs individuelles. Les témoignages recueillis mettent plutôt l'accent sur une volonté de renforcer les pratiques inclusives (*« Il faudrait ouvrir vers le milieu ordinaire pour le travail. Mon ambition globale, c'est que comme l'IME qui ne doit plus être fermé mais plutôt inclusif, il faudrait que cela soit pareil pour l'ESAT. »*) et soulignent des interrogations autour de l'auto-détermination et des valeurs de l'association (*« Actuellement, au nom du respect de la personne et de ses choix, on accepte la réalisation de désirs qui sont contre productifs pour la personne elle-même, sa famille et la société : l'exemple d'une grossesse est le plus lourd. Sexualité et procréation : c'est un débat qui devrait être tenu au sein de l'association. »*).

Synthèse générale

Hypothèse pour aider à mieux vivre leur situation singulière	Lien statistique démontré	Portée de l'action
Accès à l'information	Oui	■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ ■
Accès aux droits	Oui	■ ■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ ■
Accès aux services	Oui	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ □ □ ■
Se sentir écouté	Oui	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ □ □
Meilleur équilibre vie parent – vie personnelle – vie professionnelle	Oui	■ ■ ■ □ □ □ □ ■ ■ ■
Appartenance à une communauté locale	Oui	■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □

■ *besoin couvert au moins partiellement par l'association*

□ *besoin non couvert*

■ *besoin couvert sans l'appui de l'association*

Autres informations

- ✓ Concernant la COVID-19, il apparaît qu'il n'y a **pas de lien statistique entre le lieu de résidence de la personne accompagnée pendant le confinement et le degré d'inquiétude des répondants**. Ainsi la proportion de « rassuré » ou « très rassuré » est la même si la personne a résidé en établissement ou en famille.

2 L’avis des personnes accompagnées

Une enquête par questionnaire et entretiens semi-directifs

L'enquête conduite auprès des personnes accompagnées a été administrée en ligne et en version papier. Un accompagnement a été proposé aux personnes le désirant, pour les aider à remplir le questionnaire et faciliter sa compréhension. Ainsi 80% des répondants ont bénéficié d'un accompagnement. Au total 412 réponses ont été obtenues auprès des 5 associations participantes.

Le volume de questionnaire collecté sur la Loire-Atlantique est très nettement supérieur aux autres départements, et s'explique par la présence de deux associations qui se sont fortement impliquées dans cette phase de collecte.

Répartition territoriale
des répondants à l'enquête

14 entretiens semi-directifs ont été conduits par 3 associations réparties sur 3 départements : l'Adapei Loire-Atlantique, l'Adapei Maine-et-Loire et l'APEI Sablé-Solesnes.

Qui sont les répondants ?

- ✓ 54% des répondants sont des hommes.
- ✓ Les répondants ont entre 6 et 71 ans, avec un âge moyen de 37 ans. 25% des répondants ont plus de 50 ans.
- ✓ 66% des répondants sont sur le pôle travail ; 16% sur le pôle enfance ; 43% sur le pôle logement (136 personnes sont au moins sur 2 services ou établissements)
- ✓ 83% sont accompagnés depuis plus d'un an par l'association, 4% depuis moins d'un an ; les autres ne savent pas.
- ✓ Concernant le lieu de vie des répondants, 33% déclarent vivre en établissement, 28% en famille, 22% seuls et 15% en couple.
- ✓ 80% des répondants ont indiqué répondre avec de l'aide au questionnaire.

Au regard des questionnaires reçus et du haut niveau de remplissage de ces questionnaires, nous avons retenu l'ensemble des réponses pour notre analyse, soit 412 questionnaires.

Qui sont les répondants ?

Genre des répondants

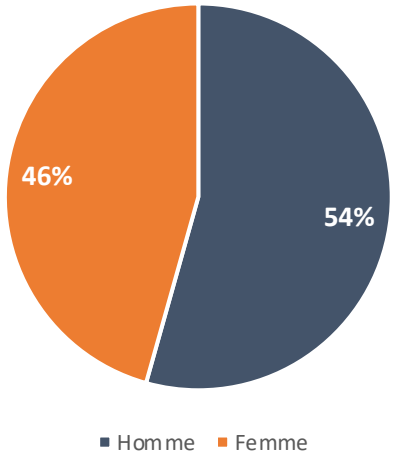

Âge des répondants

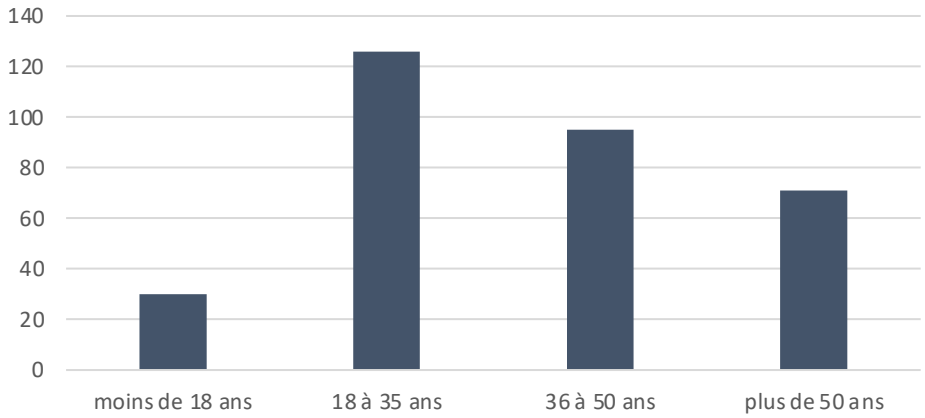

Je réponds à ce questionnaire...

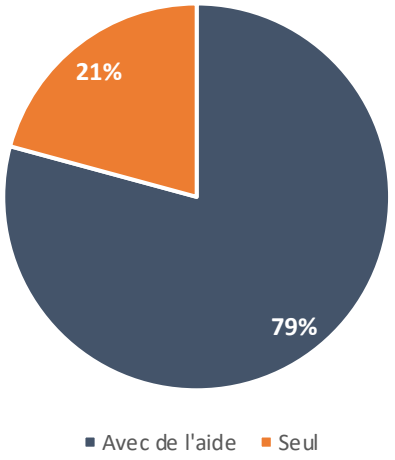

Répartition des répondants par "pôle"

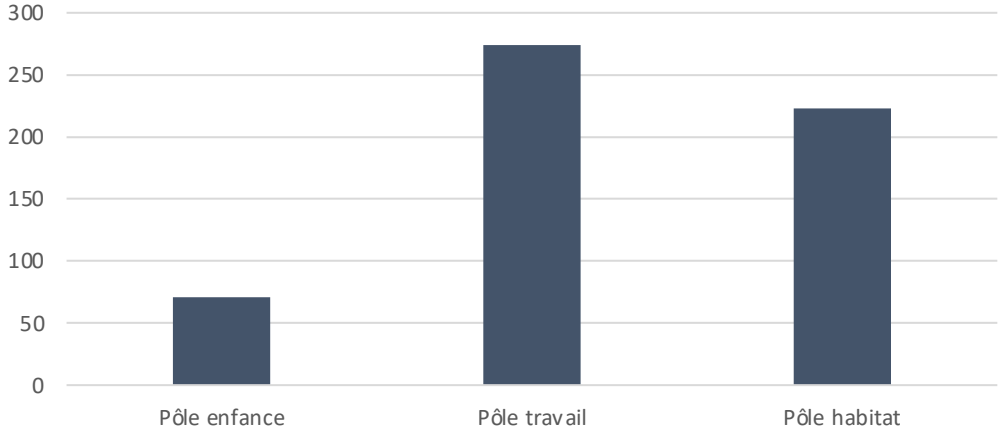

Lieu de vie des répondants

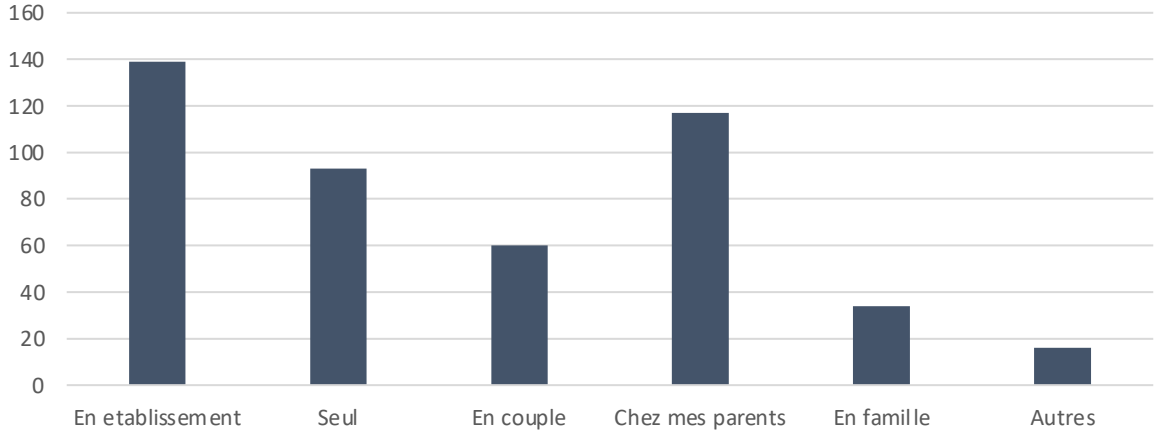

Les associations aident-elles les personnes accompagnées à mieux vivre leur situation singulière ?

L'enquête conduite auprès des personnes accompagnées vise à comprendre dans quelle mesure les associations du mouvement parental Unapei ont permis aux personnes accompagnées de mieux vivre leur situation singulière. Il ressort de l'enquête un très fort taux de satisfaction des personnes accompagnées (apprécié à travers leur bien-être dans leur lieu de vie d'une part et de la satisfaction quant aux services et activités proposées) : 90% des personnes interrogées ont exprimées leur bien être dans leur lieu de vie et leur satisfaction quant aux services proposés dans l'association.

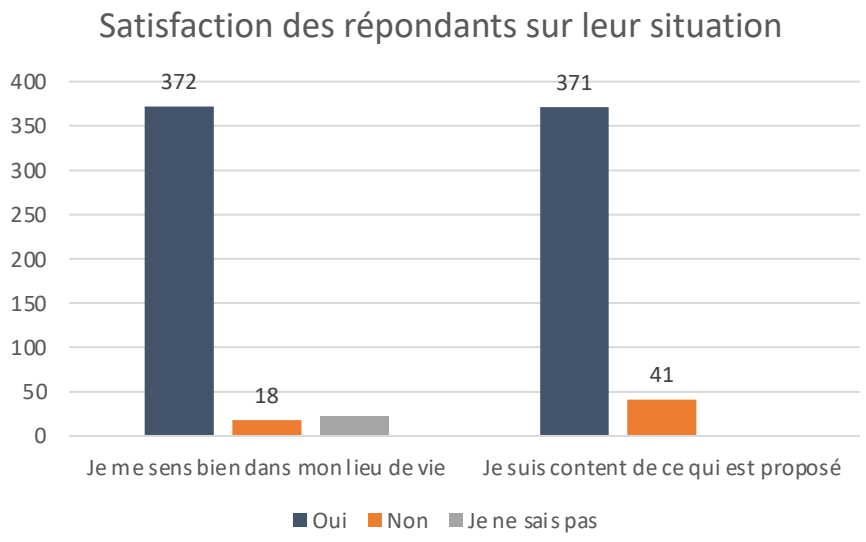

L'évaluation d'impact social conduite à travers cette enquête vise à mesurer les actions qui ont le plus d'incidences sur l'amélioration du « mieux vivre » des personnes accompagnées. Différentes hypothèses avaient été formulées pour notre démarche et vont être étudiées ci-après :

- Le fait d'avoir un accompagnement adapté à son orientation (qui se traduit notamment dans un projet personnalisé partagé et compris,
- La possibilité de faire des choix d'activité,
- L'accès aux droits, à la santé, aux loisirs,
- Le renforcement du lien social (dans l'établissement et hors établissement),
- La dimension « auto-représentation »

contribuent à aider les personnes accompagnées à mieux vivre leur situation singulière.

Le projet personnalisé permet d'accéder à un accompagnement adapté

Le travail d'un projet personnalisé est une pratique très répandue chez les répondants. **Ils sont ainsi 83% à déclarer avoir un projet personnalisé** (5% à ne pas en avoir, les autres ne savent pas).

« C'est pour préparer mon avenir. C'est là où on demande de faire des stages par exemple »

- ✓ Les personnes sont majoritairement impliquées dans la formalisation de leur projet personnalisé : seulement 9 personnes ne se sont pas senties impliquées et 22 ne savent pas.

« J'ai pu donner un peu mon avis. Il y avait la monitrice d'atelier, la psychologue, le directeur, mon père et l'éducatrice du foyer. On a discuté ensemble. On m'a écouté »

« Je fais avec ma référente. Je ne veux pas que ça soit ma référente qui fasse à ma place et je fais mes démarches toute seule, quand je veux faire des stages. »

- ✓ Il y a un lien statistique démontré entre la participation à la construction du projet personnalisé et sa bonne compréhension. Ainsi 94% de ceux qui participent à son élaboration le comprennent contre 72% pour ceux qui ne participent pas.

Répartition des répondants sur les questions relatives au projet personnalisé (1 carré = 10 personnes)

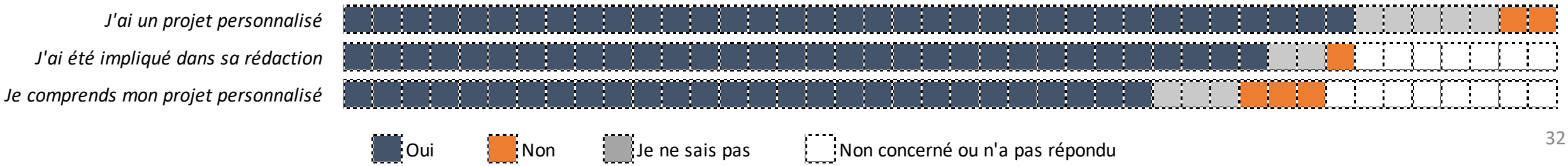

Le projet personnalisé permet d'accéder à un accompagnement adapté (suite)

298 personnes déclarent comprendre leur projet personnalisé soit 88% de ceux qui ont un projet personnalisé. Si le poids des personnes qui comprennent leur projet est élevé, certaines personnes ont précisé dans l'enquête que *« certains mots sont compliqués »* ce qui gêne la compréhension du projet. Ainsi, une des personnes a précisé quand on lui demandait ce qu'était son projet associatif : *« je ne sais pas trop, ça part des demandes que je fais ».*

Afin de faciliter la compréhension des projets personnalisés par tous, les associations proposent différents modes d'écriture du projet associatif : en langage courant, avec des images et/ou en Facile A Lire et à Comprendre (FALC).

- ✓ **Les personnes qui ont un projet écrit en FALC sont surreprésentées parmi celles qui comprennent leur projet personnalisé**. Elles sont ainsi 90% à comprendre leur projet écrit en FALC contre seulement 70% de compréhension pour ceux dont le projet n'est pas écrit en FALC.

- ✓ Les images permettent par ailleurs à 55 personnes de mieux comprendre leur projet personnalisé sur les 67 qui ont un projet écrit avec des images

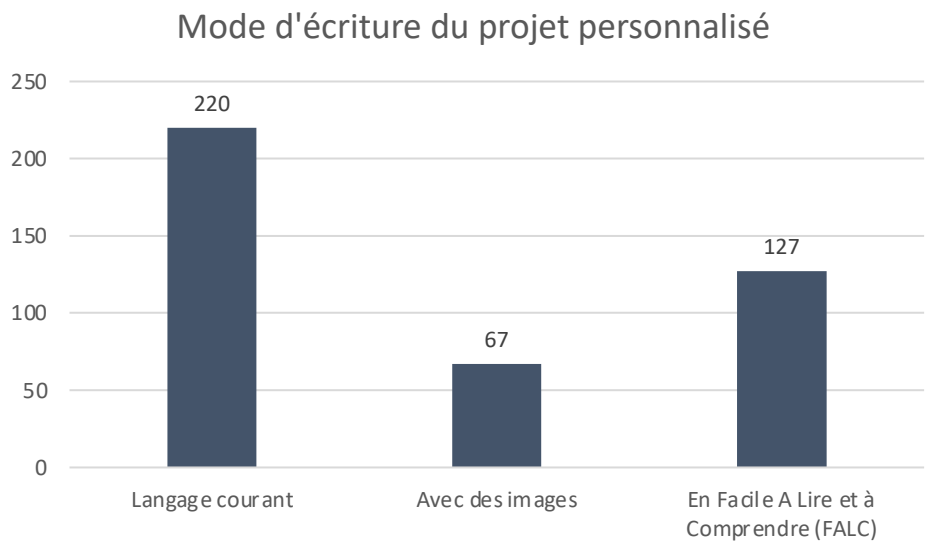

Le projet personnalisé permet d'accéder à un accompagnement adapté (suite)

Est ce que mon projet personnalisé correspond à mes souhaits ?

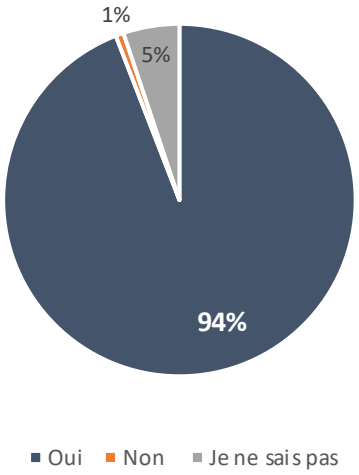

Pour les 272 personnes qui ont un projet personnalisé et qui le comprennent, nous avons cherché à savoir si elles considéraient que ce projet correspondait à leur souhait. C'est le cas pour près de 94% d'entre elles.

« C'est pour voir ce que l'on veut, les activités, les vacances et discuter. Quand je ne suis pas d'accord je rouspète si je ne veux pas »

« Je n'étais pas prêt à partir du foyer, je ne me sentais pas prêt et ils m'ont entendu »

Elles sont moins de 1% à considérer que leur projet ne correspond pas à leur souhait (2 personnes).

« C'est pour m'accompagner dans ma scolarité, me servir de pilier. J'ai pu dire quand je n'étais pas d'accord mais vous ne m'écoutez pas. C'est juste vos réponses qui m'énervent »

Plusieurs répondants ont relativisé l'importance du projet personnalisé, le percevant plus comme un moment d'étape que comme un outil à mobiliser au fil de l'eau.

« Je n'utilise pas vraiment mon projet. C'est utile pour être écouté. »

« Je le lis une première fois, je le range et n'y touche plus ; après il est dans ma tête après. »

- ✓ Il y a un **lien statistique entre le fait d'avoir un projet personnalisé et le fait d'être satisfait des activités et services proposés**. Ainsi 93% des personnes qui ont un projet personnalisé sont contentes de ce qui leur est proposé, contre 80% pour ceux qui n'en ont pas.
- ✓ Par contre, il n'y a **pas de relation statistique entre le fait de se sentir bien dans son lieu de vie et le fait d'avoir un projet personnalisé**.

Faire des choix d'activité, y compris professionnels

Les personnes interrogées sont nombreuses à donner leur avis sur les propositions d'activité (77%). Elles sont cependant moins nombreuses à proposer de nouvelles activités (60%). Parmi les répondants, 75% déclarent participer aux activités qu'elles ont choisies.

Pour les personnes qui ont un projet personnalisé, elles sont en général 10 points au-dessus de la moyenne : elles sont ainsi 69% à déclarer proposer de nouvelles activités et 86% à déclarer participer aux activités qu'elles ont choisies.

Contribution des répondants aux choix d'activité
(ensemble des répondants)

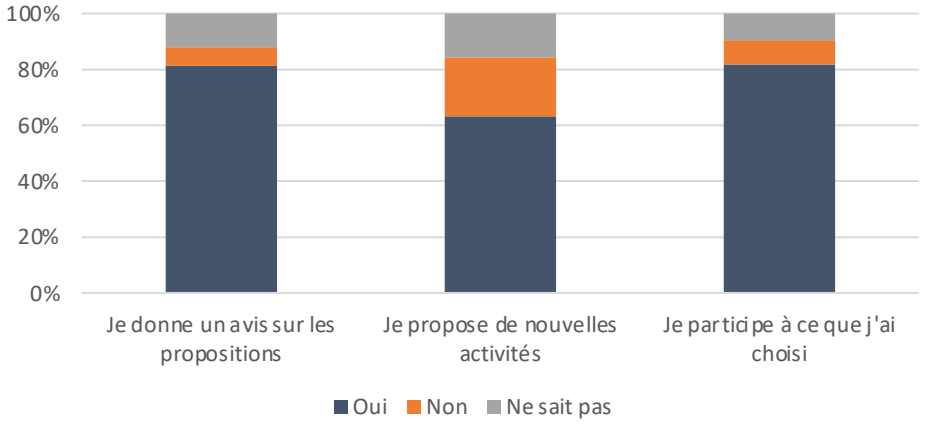

Les activités concernées peuvent être très variées : elles vont des questions autour de l'alimentation, du lieu de vie, de la gestion de ses économies ou de son projet professionnel.

« J'ai demandé à avoir plus de repas éducatifs et je mets en place des choses pour arriver à ce que mon projet se fasse. »

« J'ai fait un courrier sur une feuille au directeur pour faire un stage aux annexes. Et je voulais un grand lit, toutes mes conditions ont été entendues »

« Je l'ai utilisé pour mon projet pour avoir mon appartement (...) on m'a aidé pour avoir mon appartement et je suis trop contente »

Accès aux droits

Nous avons souhaité voir si les actions conduites par les associations facilitaient la connaissance et l'accès aux droits fondamentaux.

Il apparait que seulement 1 personne interrogée sur 3 a connaissance de la charte des droits fondamentaux ; alors même que l'accès à ce document est facilité par son écriture en FALC.

- ✓ **L'accès aux droits apparaît plus clairement pour les personnes lorsque l'on évoque le droit de vote**. Ainsi elles sont 76% à savoir qu'elles ont le droit de vote, et parmi elles près de 50% des répondants sont déjà allés voter.

- ✓ **191 personnes sur les 314 personnes qui savent qu'elles ont le droit de vote, l'ont appris par l'association**. Les personnes qui ont été sensibilisées par leur association au droit de vote sont surreprésentées parmi les personnes déclarant être allé voter pour leur Maire ou le Président. Ainsi, elles sont 62% a être déjà allées voter contre 50% pour l'ensemble des répondants.

Effet de la sensibilisation au droit de vote sur les répondants

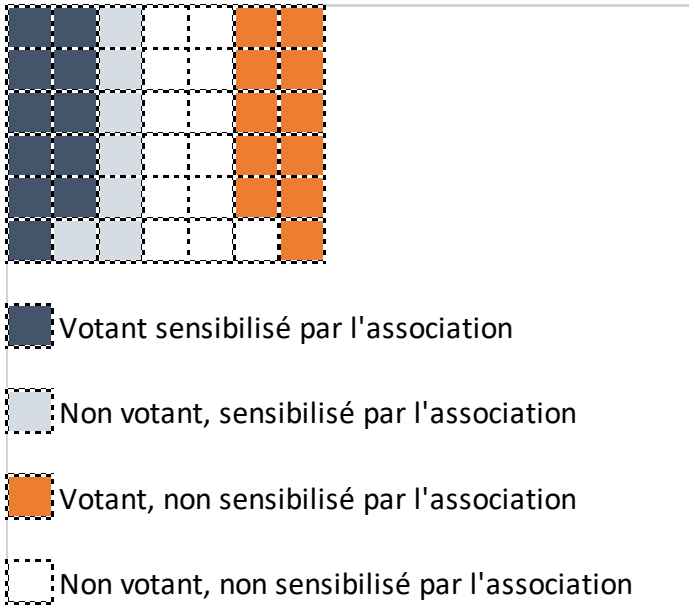

Accès à la santé, aux loisirs

Les personnes accompagnées sont **très majoritairement satisfaites du suivi médical dont elles bénéficient** (87% des répondants ; soit 97% des personnes ayant émis un avis – oui ou non). Certaines personnes font très clairement le lien entre leur projet personnalisé et leur suivi médical.

« (Grâce à mon projet personnalisé) je vais chez le médecin tout seul ainsi que pour ma tutelle. Je fais du handball et j'aime bien aller au café avec eux ; j'aime bien aller en ville »

Ils placent ainsi le suivi médical dans leur quotidien, comme une composante de leur projet personnalisé. L'accès à certains spécialistes (psychomotricien, kinésithérapeute…) apparaît un peu plus difficile même si 8 répondants sur 10 déclarent y avoir accès selon leurs besoins.

Lors des entretiens, les personnes interrogées ont mis en avant **les facilités en termes d'accès à des clubs de sports ou des loisirs**. Ils sont en effet 49% à pratiquer une activité sportive ou de loisirs. C'est également le taux moyen de pratique sportive chez les français (*source : Association Attitude Prévention*). Les personnes qui pratiquent une activité sportive ou un loisir grâce à l'association sont plus nombreuses à se sentir bien dans leur lieu de vie (+4 points).

« Je me suis fait des amis grâce à un groupe d'activité au SESSAD, au rugby et au collège. Je suis satisfait des relations avec les autres, on s'aide ensemble. On peut passer des bons moments et jouer »

« Pour les vacances j'ai choisi dans le catalogue des vacances, on a fait une photocopie que j'ai gardée et je suis allée là-bas »

Je suis content de mon suivi médical

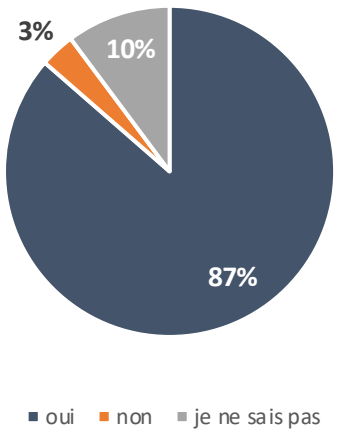

Je participe à un club de sports ou de loisirs

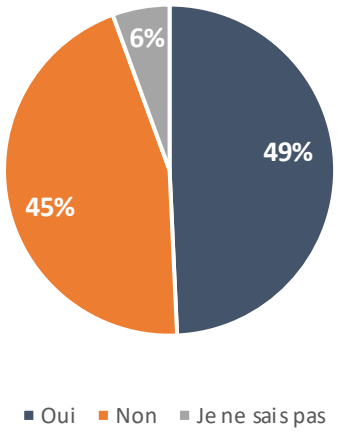

Renforcer le lien social

Les associations parentales du mouvement Unapei sont des lieux dans lesquels de nombreuses personnes accompagnées se sont fait des amis. **Ainsi 89% des répondants se sont fait des amis dans leur établissement** ; et **65% d'entre eux en dehors de leur établissement**.

« Je n'ai que des amis à l'IME pour l'instant. Il y en a que j'ai rencontré à l'école quand j'étais en Ulis et au collège. Je suis contente de la relation avec les copains parce qu'on rigole, on parle de tout »

« Oui je me suis fait des amis, dans différents contextes, en dehors du SESSAD, dans mes activités scolaires et extra scolaires ».

Relations développées ou souhaitées par les répondants

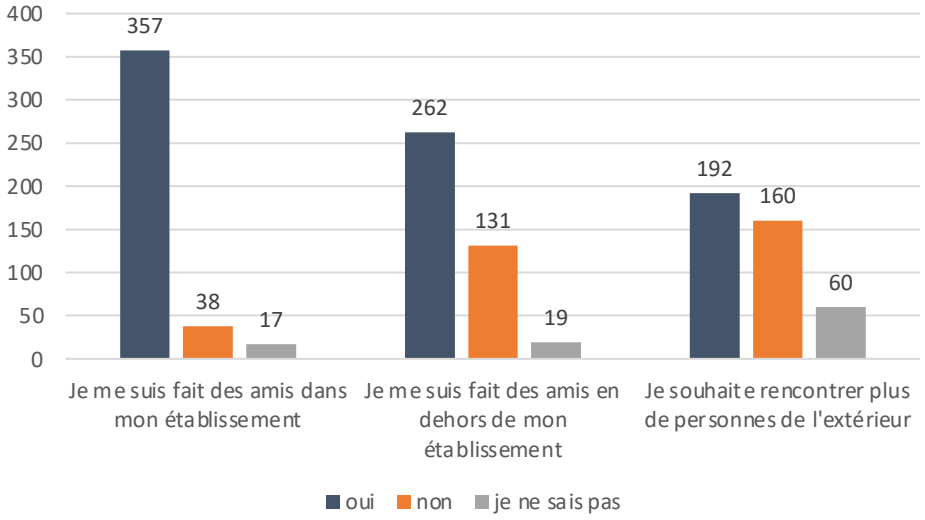

« Oui je (me) suis fait pas mal (d'amis), avec une personne ça fait 15 ans qu'on est amis. J'ai d'autres amis à la pelle. On se contacte par téléphone, textos et on se fait des petits restos de temps en temps »

Comme ailleurs dans la société, la situation peut être plus difficile pour les 11% rencontrant des difficultés à se faire des amis.

« Je ne suis pas beaucoup satisfait des relations avec les autres, des fois on se dispute, ils m'énervent alors je vais dans ma chambre, je suis tranquille. Avec les personnes en vacances, on discute, on se prête les affaires aux boules, on rigole, on s'aide »

« Ce n'est pas facile de se faire des amis. J'ai de bonnes relations avec 2 ou 3. J'aime mes relations avec les professionnels, moins avec les travailleurs. Je me sens plus à l'aise avec les personnes à l'extérieur, je discute beaucoup avec les commerçants »

Renforcer le lien social (suite)

Au-delà des relations avec les autres personnes accompagnés, **les répondants sont très satisfaits des relations avec les professionnels** (92% de satisfaits). Le pourcentage observé est supérieur pour les personnes qui ont rempli le questionnaire avec de l'aide (94% contre 87% pour ceux qui ont répondu seul), mais reste dans les mêmes échelles de grandeur.

Le degré de satisfaction est par ailleurs élevé, puisque 76% des répondants se sont positionnés sur un niveau 5 ou 6 sur 6 niveaux possibles en termes de satisfaction sur les actions proposées dans l'établissement (dont 56% des répondants sur le plus haut niveau de satisfaction). A l'inverse moins de 4% des répondants se sont positionnés sur les niveaux 1 et 2.

Les bonnes relations avec les personnes accompagnées et les professionnels se ressentent dans le fait de se sentir bien dans son lieu de vie : ainsi plus de 9 personnes sur 10 se sentent bien dans leur lieu de vie. Il apparait par ailleurs qu'il n'y a pas de relation statistique apparente entre le type de lieu de vie et le niveau de bien-être dans le lieu de vie : **ceux qui vivent en famille ont, à 3 points près, le même niveau de satisfaction dans leur lieu de vie que ce qui vivent en établissement ou qui vivent seuls**.

Nous avons pu remarquer qu'il n'y avait pas de lien statistique entre le degré de satisfaction des personnes quant à ce qui leur est proposé dans l'établissement et le type d'établissement en question ; ni avec le pôle d'appartenance (travail, enfance ou habitat).

Différents niveaux de satisfaction des personnes accompagnées

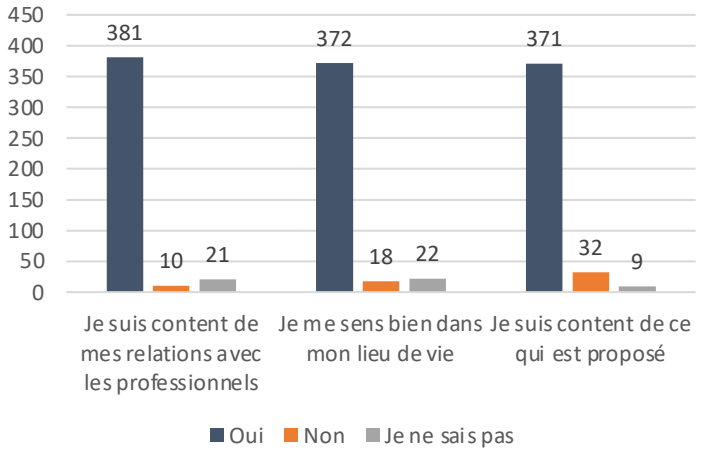

Niveau de satisfaction relatif aux actions proposées dans l'établissement

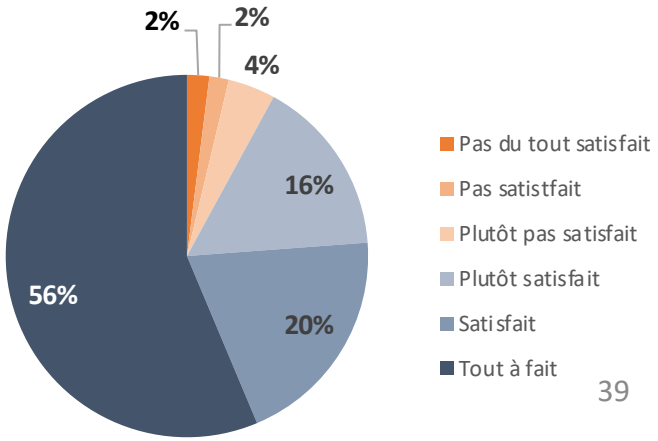

L'auto-représentation

Les répondants sont majoritairement impliqués dans différentes instances, internes ou externes à l'établissement. Ainsi **89% des répondants participent à au moins une instance qu'elle soit interne ou externe à l'association** (groupe de parole, commission, club). 2 personnes sur 3 participent au moins à 2 instances. **Les personnes qui ont un projet personnalisé sont surreprésentées parmi celles qui participent à au moins une instance** (92% contre 80%).

En interne à l'établissement, les personnes participent principalement aux réunions d'ateliers (57%) et aux groupes de paroles. On notera que 28% des répondants participent aux CVS.

« Je fais des réunions au CVS, je trouve ça intéressant. Tous les vendredis, il y a une réunion où on peut dire ce qui a été dans la semaine ou s'il y a eu des problèmes, des soucis relationnels. »

D'autres formes de participation à des temps internes sont ressortis des entretiens, qui n'avaient pas été interrogées au cours de l'enquête :

« J'ai bien aimé venir à l'AG de la région, car on a échangé avec d'autres personnes comme nous mais qu'on connait pas. C'est très intéressant à refaire, c'était super et riche »

Si 55% des répondants sont impliqués dans un groupe lié à leur établissement, ils sont plus nombreux encore à participer à des instances en externe (63%), que ce soit dans un club de sport ou loisirs ou un groupe extérieur à leur établissement.

Diversité des participations
à des instances des répondants

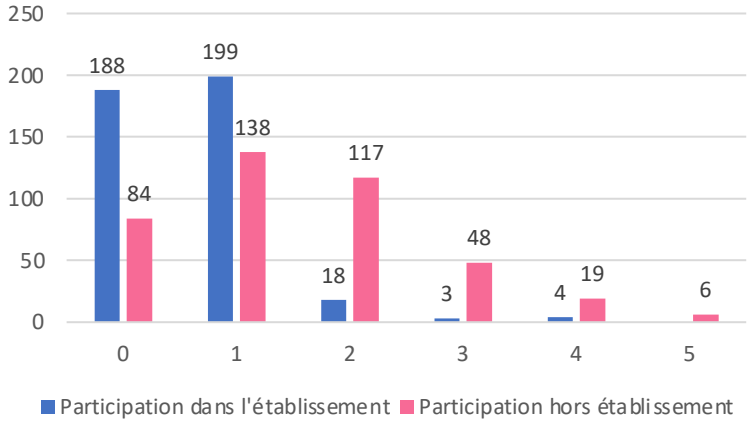

Pourcentage de répondants participants
aux instances internes

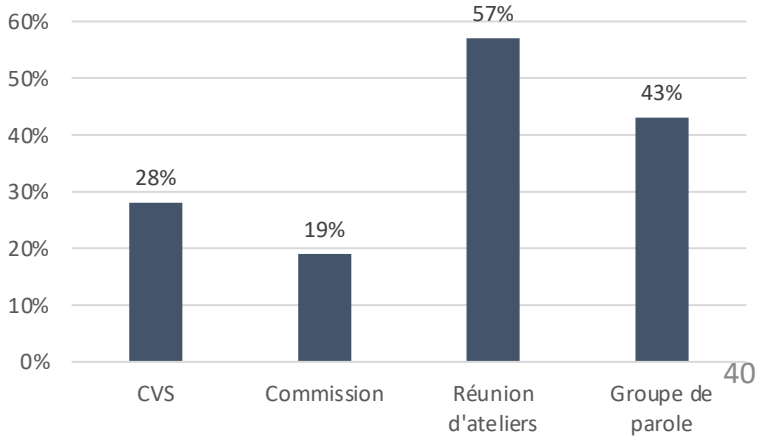

L'auto-représentation (suite)

L'implication dans des instances externes à l'établissement se fait surtout à travers les clubs de sport et les activités de loisirs. **Ainsi 49% des répondants déclarent pratiquer une activité dans une autre association** (club de sport ou loisirs). Pour les personnes qui ont un projet personnalisé, le taux est plus élevé avec un taux de pratique d'une activité dans un club de l'ordre de 60%.

« Je faisais de la piscine avec un ami dans un club extérieur. »
« Je me suis fait des amis grâce à un groupe d'activité au SESSAD, au rugby et au collège »

La participation exprimée dans les instances de représentation ou d'entraide reste faible, avec moins de 5% de participant parmi les répondants.

Les répondants ont plus de facilité à donner leur avis lorsqu'ils participent à des groupes « internes » plutôt qu'à des instances « externes » à l'établissement. Ainsi 71% des participants déclarent donner leur avis dans les groupes internes, quand ils ne sont que 41% lorsqu'il s'agit d'un groupe extérieur à l'établissement.

« Des fois on ne me demande pas mon avis mais je m'exprime quand même, parce que certains arguments derrière, ça ne me plait pas du tout. »

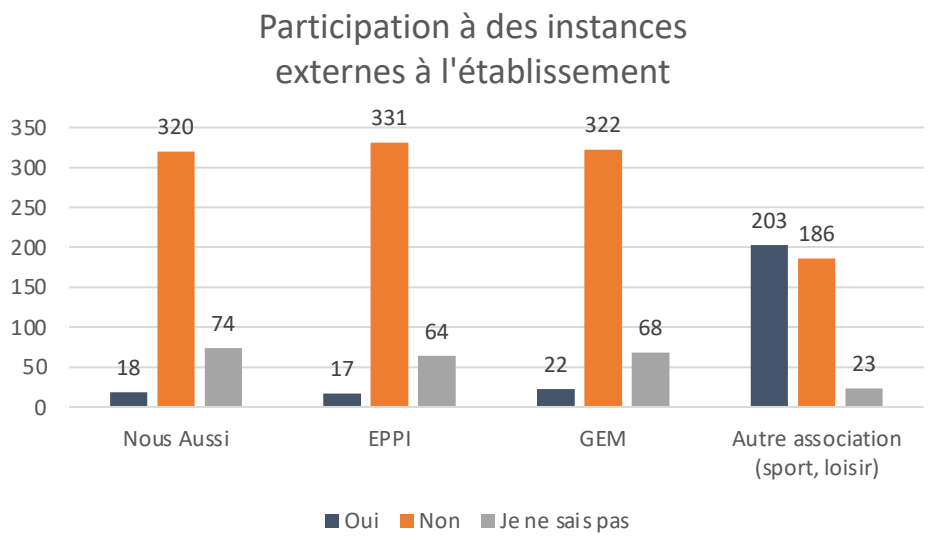

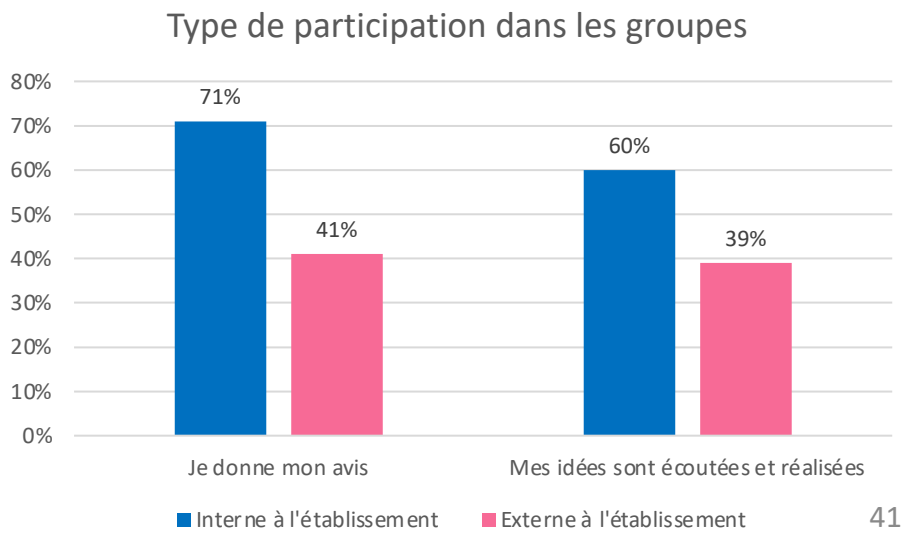

L'auto-représentation (suite)

« Je fais les CVS. J'étais aussi à Nous Aussi. Je me suis servi de l'Adapei pour faire une expérience dans une pizzeria »
« Je n'ose pas trop donner des idées »

Le fait de participer à plus d'instances va de pair avec une hausse de l'exigence des personnes sur ce qui est proposé : que ce soit dans les instances internes ou externes ; plus les personnes sont impliquées dans des instances, plus leur niveau de contentement augmente (plus de facilité à dire quand ça ne leur convient pas).

- ✓ Le taux reste cependant important et ne descend pas en dessous de ceux qui ne participent pas (83% de content)

« J'aimerai bien travailler avec des enfants et même si ma référente me dit que ce n'est pas possible car il faut un diplôme, je veux que ce soit une personne de l'extérieur qui travaille avec des enfants qui me le dise. »

Concernant l'écoute et le sentiment que les idées sont mises en place, on retrouve également un sentiment d'écoute plus important en interne (60%) qu'en dehors de l'établissement (39%). Les contributions peuvent concerner les activités à mettre en place (*« Je voulais aller au restaurant ou j'allais avec ma famille pour manger des anguilles. Avec l'éducatrice et d'autres personnes du foyer on est allé manger là bas »*), l'organisation de la journée ou la vie du groupe.

« Je donne des idées pendant le conseil de groupe du jeudi matin. Des fois il y a des jeunes qui ne m'écoutent pas, mais d'autres fois on fait ce que j'ai dit »

L'auto-représentation (suite)

Certains répondants participent de manière à faciliter la situation des professionnels, en faisant partager leur connaissance du groupe et du fonctionnement de l'association.

« On dit des choses à des remplaçants parce qu'ils ne connaissent pas. Ca peut aider, des fois ils sont contents alors je dis : quand on va se balader, je dis de faire attention à X parce qu'il ramasse des trucs sales par terre »

Le sentiment de bien être dans le lieu de vie apparaît plus important chez les personnes qui se sentent écoutées et qui voient leurs idées se mettre en œuvre ; que chez celles qui n'ont pas le même sentiment d'écoute (93% chez eux contre 85%)

Synthèse générale

Hypothèse pour aider à mieux vivre leur situation singulière	Lien statistique démontré	Portée de l'action
Accéder à un accompagnement adapté	Oui	■ ■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □
Faire des choix d'activité	Oui	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ □ □
Accéder aux droits, aux loisirs, à la santé	Oui	■ ■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □
Renforcer le lien social	Oui	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ □
Renforcer l'auto-représentation	Oui	■ ■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □

■ *besoin couvert au moins partiellement par l'association*

□ *besoin non couvert*

■ *besoin couvert sans l'appui de l'association (non identifié)*

Ellyx

Générateur d'innovation sociale

Bordeaux – Paris – Lyon – Poitiers

Société sous statut SCOP ARL
SIRET : 793 736 216 00045 – Code APE 7220 Z

09 83 32 76 70 contact@ellyx.fr